

chute qui serait insignifiante maintenant ; voilà enfin pourquoi il ne devait pas être sujet à des interruptions de service aussi fréquentes qu'elles pourraient l'être de nos jours.

En résumé, cette longue discussion nous démontre que, depuis l'époque romaine, c'est-à-dire depuis environ 2000 ans, le Rhône n'a point éprouvé de déplacement notable dans le sens horizontal ; il n'a pas davantage modifié la hauteur absolue de son lit : si donc, d'une part, celui-ci tend à être engorgé par les graviers qu'amènent les affluents, d'un autre côté, il a la puissance de triturer et de balayer au fur et à mesure ces dépôts, et concluons que le fleuve est, quant à son emplacement, parvenu depuis un temps immémorial à un état normal dont il ne peut sortir que par suite de travaux assez inconsidérés pour rompre complètement l'équilibre parfait existant entre les causes diverses qui se disputent la prééminence dans son sein.

S'il en est ainsi, que faire des marais que l'on invoque quelquefois à l'appui de l'ancien cours du Rhône ; la réponse à cette objection va se trouver dans l'étude attentive de ces flaques d'eau. Leur surface occupe une partie assez notable du pays Velin ; elles touchent en quelques points les Balmes viennoises de si près que l'on trouve souvent à peine entre les deux un étroit sentier pour le passage des piétons ; leur étendue en longueur est aussi la même, c'est-à-dire qu'à partir de Jonage jusqu'à St-Fons, on voit presque partout de ces eaux stagnantes, et les lacunes sont faciles à expliquer puisqu'elles sont, pour la plupart, situées au débouché des grandes dépressions du bas plateau dauphinois, dont le déblai a exhaussé le sol de la partie correspondante de la plaine, et l'a, par conséquent, rendu impropre à retenir ces nappes marécageuses dont